

Délibération N° 2018-66

**Le Conseil d'administration, en sa séance du 28 septembre 2018,
sous la présidence de Mme Nathalie DOMPNIER, Présidente**

- Vu** le Code de l'éducation et notamment son article L712-3 ;
Vu les statuts de l'Université Lyon 2, adoptés par le conseil d'administration en sa séance du 27 avril 2018, notamment l'article 38 ;

Prend la délibération suivante :

OBJET : Avis sur la nomination du Vice-président en charge des personnels et des conditions de travail.

Les administrateurs émettent un avis favorable sur la nomination à compter du 01/10/2018 de M. Willy BEAUVALLET, Maître de Conférences, en qualité de Vice-président en charge des personnels et des conditions de travail.

La lettre de mission qui fixera ses attributions sera communiquée ultérieurement.

Membres en exercice : 30
Quorum : 16
Présents et représentés : 20
Dont :
Pour : 19
Abstentions : 1

Fait à Lyon, le 1^{er} octobre 2018

La Présidente de l'Université Lyon 2
Pour la Présidente
Le Directeur Général des Services

Vincent FABRE
Nathalie DOMPNIER

Vincent FABRE

La présente délibération sera publiée au recueil des délibérations et sur le site intranet de l'Université.